DELIBERATION N° DirA/2026/274

2.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342407-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 22 octobre 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 12 OCTOBRE 2026

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Charles BEAUCHAMP donne pouvoir à Maryline LUCAS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Carole DEVOS donne pouvoir à Axelle DOERLER-DESENNE, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Monique EVRARD donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Michelle GREAUME donne pouvoir à Agnès DENYS, Valérie LETARD donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Laurent PERIN donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Marie SANDRA donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Eric LAVALLEE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Marie CHAMPAULT, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Soutien en investissement aux établissements pour personnes âgées

Vu le rapport DirA/2026/274

Publié sur le site lenord.fr le 22 octobre 2026

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer des subventions d'aide à l'investissement aux dix structures pour personnes âgées, reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1, relatives à la réalisation de leurs projets, pour un montant total de 2 431 500 € ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et les structures précitées dans l'annexe 1 ci-jointe, relative à l'attribution d'une subvention d'investissement pour la réalisation de leurs projets, dont le modèle est ci-joint en annexe 2 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et l'EHPAD « Obert » à Wambrechies, relative à l'attribution d'une subvention d'investissement pour la réalisation de son projet, ci-jointe en annexe 3 ;

- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre les démarches nécessaires à la récupération de la subvention reprise dans le tableau ci-joint en annexe 4, relatives à des travaux non justifiés auprès du Département, pour un montant total de 31 764 €.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions entre le Département du Nord et ENEAL relatives aux subventions d'investissement attribuées par la délibération n° DirA/2024/324 du 23 septembre 2024 relative au soutien en investissement aux établissements pour personnes âgées, pour la subvention de 500 000 € relative à la rénovation de la résidence autonomie « Beau séjour » à Auby, gérée par le CCAS, pour la subvention de 340 000 € relative à la rénovation de la résidence autonomie « les Bleuets » à Lallaing, gérée par l'association ACCES, et pour la subvention de 400 000 € relative à la réhabilitation de la résidence autonomie « Les jours heureux » à Guesnain, gérée également par ACCES, et qui figurent en annexes 5, 6 et 7 ci-jointes ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et Vilogia relative à la subvention d'investissement de 100 000 € attribuée par la délibération n° DirA/2024/324 du 23 septembre 2024 relative au soutien en investissement aux établissements pour personnes âgées pour la rénovation de l'EHPAD « Yvon Duval » à Coudekerque-Branche géré par le CCAS, et qui figure en annexe 8 ci jointe.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 21.

Monsieur PLOUY est membre du conseil de surveillance de VILOGIA LOGIFIM. Il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum.

46 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Eric LECAT


DEPARTEMENT DU NORD
CONSEIL DEPARTEMENTAL
RF